

INFO-PARENTS

OCTOBRE/OCTOBER 2019

BUREAU COORDONNATEUR Les services de garde de la Pointe



LA MALADIE EN SERVICE DE GARDE

La communication et la collaboration entre le parent et la responsable de service de garde (RSG) demeure très importante et encore plus lorsque votre enfant est malade. Chaque RSG a sa propre politique de maladie. Assurez-vous d'en être informé.

Quand garder l'enfant à la maison ?

Un enfant ayant contracté une maladie qui demande l'exclusion (voir politique de maladie de votre RSG) ou qui n'est pas en état de fonctionner normalement ne peut pas fréquenter le service de garde.

Comme vous le savez, un enfant malade nécessite des soins attentifs et constants. **La RSG ne peut pas toujours assurer ces soins sans compromettre la santé et le bien-être des autres enfants.** Il est donc important de prévoir une solution de garde alternative.

Facteurs à considérer avant d'amener son enfant au service de garde :

- Est-il en état de suivre le groupe et de fonctionner normalement ? (participer aux activités, jouer dehors, etc.)
- L'enfant malade demande-t-il trop de soin à la RSG ?
- Y a-t-il un risque de contagion pour les autres enfants ?



LES MÉDICAMENTS EN SERVICE DE GARDE

Pour qu'un service de garde soit autorisé à administrer un médicament (sauf l'acétaminophène), 2 conditions précises doivent être respectées:

1. Le médicament doit être prescrit par un médecin;
2. Le médicament doit être autorisé par le parent.

Si vous voulez donner à votre enfant un médicament en vente libre ou un produit homéopathique sans la permission écrite du médecin, vous pouvez venir le donner vous-même au service de garde. La RSG n'a pas le droit d'administrer ces produits sans prescription.

ILLNESS IN DAYCARE

Communication and collaboration between parents and home childcare providers (HCP) is always important but even more so when your child is sick. Each HCP has her own illness policy. Make sure to be well informed.

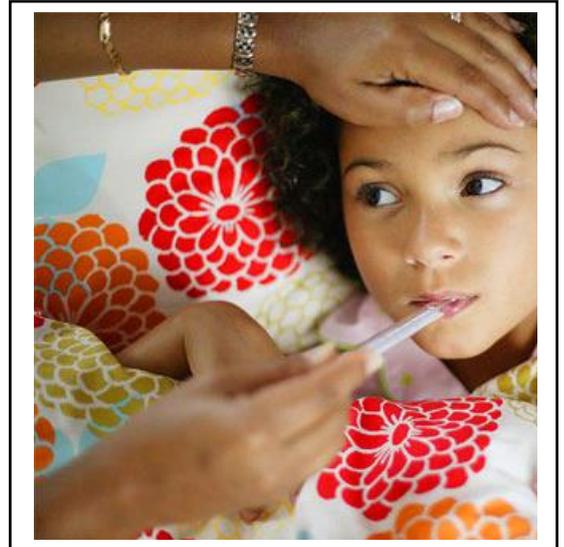
When should I keep my child home?

When your child has an illness that requires exclusion (see HCP's illness policy) or that is not well enough to participate in normal daycare activities.

As you know, a sick child requires constant care and attention. **The HCP cannot constantly care for your child without compromising the health and well-being of the other children.** Therefore it is very important for parents to find alternative care.

Factors to consider before sending your child to daycare:

- Is the child well enough to function normally with the daycare group? (activities, outdoor play etc.)
- Will the care required be too demanding for the HCP?



MEDICATION IN DAYCARE:

In order for a daycare to be authorized to administer a medication (except acetaminophen), two conditions need to be respected:

1. The medication must be prescribed by a doctor;
2. The parent must sign an authorisation form for the administration of medication.

In order to give an over the counter medication or homeopathic product without written permission of a doctor, a parent can administer it at the daycare. The HCP is not legally allowed to administer such products.

